



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

jeunes

Question écrite n° 16696

## Texte de la question

M. Bernard Perrut attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur le développement des troubles de l'audition chez les jeunes qui, selon certaines enquêtes réalisées, concerneraient près d'un enfant sur cinq. Les causes en sont sans doute multiples, telles que les bruits multiples et divers de la rue, l'abus de l'usage des appareils sonores dans les appartements, et même des téléphones portables à longueur de journée. Sans doute peut-on accentuer les efforts de prévention en milieu scolaire dans ce domaine, comme on la pratique déjà dans le contrôle de la vue. Il lui demande quelles mesures peuvent être prises en ce sens.

## Texte de la réponse

Malgré la difficulté à disposer de données fiables en matière de troubles auditifs chez les jeunes, la multiplication des expositions aux musiques amplifiées, tant par des matériels mobiles (baladeurs) de diffusion de la musique que lors de l'écoute en salle (concert, discothèque) constitue une prise de risque importante et de portée encore mal connue. Il s'agit en outre d'une situation qui intéresse une grande partie de la population des jeunes pour lesquels l'écoute ou la pratique de la musique est un loisir très largement répandu. En matière de prévention, le milieu scolaire est certes un lieu privilégié pour apporter des messages à caractère sanitaire et éducatif. Au-delà des opérations de contrôle de l'audition, dont la réalisation est toutefois plus délicate que pour la vue, il a été développé un partenariat avec le ministère de l'éducation nationale, afin de mettre à disposition des personnels enseignants et médicaux des établissements, un ensemble de documents et d'outils pédagogiques. Des actions d'informations sont ainsi exercées au sein de nombreux établissements et font l'objet parfois d'interventions extérieures, telles que la présentation de concerts pédagogiques de sensibilisation aux risques auditifs. La réédition en ce début d'année 2008 d'un recueil accompagné d'un CD-ROM à l'usage des enseignants du primaire et des collèges constitue une relance de ces actions de sensibilisation. En outre, il a été demandé à l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES) de conduire en 2008 une campagne nationale sur ce même thème.

## Données clés

**Auteur :** [M. Bernard Perrut](#)

**Circonscription :** Rhône (9<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 16696

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** Santé, jeunesse et sports

**Ministère attributaire :** Santé, jeunesse, sports et vie associative

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 12 février 2008, page 1127

**Réponse publiée le** : 22 avril 2008, page 3516